

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze septembre, le conseil Municipal de la Commune de Breuil-Magné dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame FRANÇOIS Patricia, Maire de Breuil-Magné.

Étaient présents : Mesdames FRANCOIS Patricia, NOBILI Josette, SINTES Brigitte, DROUARD Brigitte, DESTRUEL Myriam, RODHES Monique, TALUT Delphine, DELHOMMEAU Nathalie, Messieurs PERRINAUD Michel, BARRAUD Joanick, GENEAU Christophe, CHATREFOUX Philippe, BLANCHARD Jacques, GAY Cyril, YON Laurent.

Pouvoirs : Monsieur CARMONA Benoît à Madame RODHES Monique

Secrétaire de Séance : Madame NOBILI Josette

Ouverture de la séance à 20 heures 31

Procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2023. Le compte rendu est adopté à l'unanimité (16 voix pour).

DÉLIBÉRATIONS :

2023-56 DELIBERATION MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Madame la Maire fait lecture au Conseil Municipal des lettres de démission de Monsieur Dominique COUTURE et de Madame Christina BEAUFRETON. Elle demande aux membres d'en prendre acte et indique que les courriers ont été transmis à Monsieur le Préfet.

Il est nécessaire de modifier les commissions municipales, notamment afin d'étudier et de préparer les questions soumises au conseil municipal. Elle propose d'élire les membres du conseil qui y siègeront.

Les Commission sont actuellement composées des conseillers suivants :

INTITULÉ DE LA COMMISSION	NOM DES MEMBRES	
FINANCES	Rapporteur :	Michel Perrinaud
	Membres :	Tous les membres du Conseil Municipal
ECOLE – ENFANCE - JEUNESSE	Rapporteur :	Josette Nobili
	Membres :	Christina Beaufreton, Nathalie Delhommeau, Myriam Destruel, Monique Rodhes, Delphine Talut
URBANISME - LOGEMENTS	Rapporteur :	Michel Perrinaud
	Membres :	Christina Beaufreton, Jacques Blanchard, Benoît Carmona, Philippe Chatrefoux, Christophe Geneau, Brigitte Sintes, Delphine Talut

VOIRIE – BÂTIMENTS - CIMETIERE	Rapporteur :	Joanick Barraud
	Membres :	Jacques Blanchard, Benoît Carmona, Dominique Couture, Cyril Gay, Christophe Geneau, Michel Perrinaud, Brigitte Sintes, Laurent Yon
ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE	Rapporteur :	Cyril Gay
	Membres :	Joanick Barraud, Jacques Blanchard, Benoît Carmona, Dominique Couture, Brigitte Drouard, Josette Nobili, Michel Perrinaud, Monique Rodhes, Laurent Yon
RESSOURCES HUMAINES – RELATIONS EXTERIEURES	Rapporteur :	Josette Nobili et Cyril Gay
	Membres :	Joanick Barraud, Dominique Couture, Myriam Destruel, Michel Perrinaud, Delphine Talut
SOLIDARITE – SENIORS AFFAIRES SOCIALES	Rapporteur :	Brigitte Sintes
	Membres :	Christina Beaufreton, Myriam Destruel, Michel Perrinaud, Monique Rodhes
CULTURE – VIE ASSOCIATIVE COMMERCES	Rapporteur :	Dominique Couture
	Membres :	Christina Beaufreton, Nathalie Delhommeau, Brigitte Drouard, Christophe Geneau, Monique Rodhes, Delphine Talut
COMMUNICATION	Rapporteur :	Josette Nobili et Dominique Couture
	Membres :	Delphine Talut

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (16 voix pour) décide dans les conditions fixées par l'article L2122-22 du CGCT de modifier les Commissions comme suit :

Madame la Maire préside toutes les Commissions.

INTITULÉ DE LA COMMISSION	NOM DES MEMBRES	
FINANCES	Rapporteur :	Michel Perrinaud
	Membres :	Tous les membres du Conseil Municip
ECOLE – ENFANCE - JEUNESSE	Rapporteur :	Josette Nobili
	Membres :	Nathalie Delhommeau, Myriam Destruel, Monique Rodhes, Delphine Talut
URBANISME - LOGEMENTS	Rapporteur :	Michel Perrinaud
	Membres :	Jacques Blanchard, Benoît Carmona, Philippe Chatrefoux, Christophe Geneau, Brigitte Sintes, Delphine Talut
VOIRIE – BÂTIMENTS – CIMETIERE – COMMERCE	Rapporteur :	Joanick Barraud
	Membres :	Jacques Blanchard, Benoît Carmona, Cyril Gay, Christophe Geneau, Michel Perrinaud, Brigitte Sintes, Laurent Yon

ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE – SERVICES TECHNIQUES	Rapporteur :	Cyril Gay
	Membres :	Joanick Barraud, Jacques Blanchard, Benoît Carmona, Brigitte Drouard, Josette Nobili, Michel Perrinaud, Monique Rodhes, Laurent Yon
RESSOURCES HUMAINES – RELATIONS EXTERIEURES	Rapporteur :	Josette Nobili et Cyril Gay
	Membres :	Joanick Barraud, Myriam Destruel, Michel Perrinaud, Delphine Talut
SOLIDARITE – SENIORS – AFFAIRES SOCIALES – VIE ASSOCIATIVE	Rapporteur :	Brigitte Sintes
	Membres :	Myriam Destruel, Michel Perrinaud, Monique Rodhes, Delphine Talut
CULTURE	Rapporteur :	Brigitte Drouard
	Membres :	Nathalie Delhommeau, Christophe Geneau, Monique Rodhes, Delphine Talut, Brigitte Drouard, Myriam Destruel, Josette Nobili
COMMUNICATION	Rapporteur :	Josette Nobili
	Membres :	Delphine Talut

2023–57 DELIBERATION VENTE DE PARCELLES COMMUNALES

Madame la Maire rappelle au conseil municipal l'intention de la commune de vendre deux parcelles communales,

- Elle informe l'assemblée délibérante que Monsieur et Madame RAYNAL souhaitent acquérir le terrain cadastré AB 359 Rue des Vieux Fours, dont la superficie est de 93 m² à 80.00 € le m² soit un montant total de 7 440.00 €.

- Elle informe l'assemblée délibérante que Monsieur et Madame Simon FRANCOIS souhaitent acquérir le terrain cadastré AA 293 Rue de la Source, dont la superficie est de 435 m² à 80.00 € le m² soit un montant total de 34 800.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **à l'unanimité (16 voix pour)** :

- D'autoriser Madame la Maire à mener à bien la vente des parcelles ci-dessus,
- Que les frais de bornage seront à la charge de la Commune.

ACQUISITION FONCIÈRE

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que la Commune souhaite acquérir plusieurs petites parcelles Rue du Bois du Four, pour créer un chemin piéton. Il faut faire appel à un géomètre Pour la suite du dossier.

Les élus, à l'unanimité, sont favorables à cette proposition.

2023–58 DELIBERATION MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de faire face à l'augmentation du coût des énergies, Madame la Maire explique qu'après avoir changé les éclairages dans la plupart des bâtiments communaux, il serait utile de continuer en modernisant l'éclairage public du carrefour Beauregard/Liron/La Croix.

Le SDEER conseille un éclairage qui couvre la zone et soit orienté vers les intersections et l'arrêt de bus.

Un devis a été établi pour un total de 5176.77€ avec une participation du SDEER à hauteur de 2588.79€.

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention au Conseil Départemental via le fonds de revitalisation des petites communes selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
NATURE	€ HT	NATURE	€ HT	%
Eclairage public	2 588,38 €	Conseil Départemental	1 164,77 €	45%
		Autofinancement	1 423,61 €	55%
TOTAL HT	2 588,38 €		2 588,38 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (16 voix pour) d'autoriser Madame la Maire à demander une subvention au Conseil Départemental via le fonds de revitalisation des petites Communes selon le plan de financement indiqué précédemment et de signer tous les documents qui s'y affèrent.

2023-59 DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION SPECTACLE COL CANTO

Madame la Maire explique que le dispositif d'aide à la diffusion culturelle du département a été conçu pour :

- Encourager les initiatives locales dans le domaine du spectacle vivant,
- Aider les ensembles musicaux, groupes et compagnies de spectacle vivant à se produire en milieu rural.

Le montant de l'aide est égal à 30% ou 50% du coût du spectacle figurant dans le contrat (cachets artistiques), dans la limite d'un plafond de 3500 €.

Les **communes** de moins de 10 000 habitants, les **associations** à but culturel et éducatif, loi 1901, qui organisent une manifestation tout public dans une commune de moins de 10 000 habitants. Les **communes et associations** à but culturel et éducatif, loi 1901, qui organisent une manifestation tout public dans un quartier prioritaire bénéficiant de la politique de la ville. (Dans la limite de 4 spectacles par an et par organisateur).

Monsieur YON évoque le problème du chauffage dans l'église. Une intervention va être programmée dans les prochaines semaines.

Le spectacle doit être labellisé par le Département et figurer au [catalogue](#).

Les pièces à fournir pour une demande d'aide à la diffusion culturelle :

- Un courrier de demande de subvention au titre du Fonds d'aide à la diffusion culturelle à l'attention de la Présidente du Département, en indiquant un numéro de téléphone ou un mail,
- Une copie du contrat de cession signé et établi entre les deux parties,
- Le numéro de licence d'entrepreneur de spectacles ou l'accusé de réception de déclaration « d'organisation occasionnelle de spectacle ».
- Un RIB au nom de l'organisateur (format numérique),
- La fiche INSEE de la structure (format numérique).

Madame la Maire propose d'acheter le spectacle « Vibrations » de l'ensemble vocal Col Canto pour une représentation qui aura lieu le 16/12/2023.

Ce programme met en avant les plus belles pièces du chant de chorale a capella.

Entre œuvres du passé et compositions d'aujourd'hui, il met en perspective quatre siècles d'écriture pour chœur, du chant grégorien à nos jours. Une magnifique balade musicale au cœur de la musique vocale des cinq continents.

Durée du spectacle 1h15

Coût du spectacle : 1400€

Aide du Département : 50% plafonnée à 700€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (16 voix pour) :

- De demander une subvention pour la venue du spectacle
- D'autoriser Madame la Maire à signer tous les documents afférents

2023-60 DELIBERATION EMPLOI NON PERMANENT

Madame la Maire évoque le souhait de mutualiser des emplois avec la Commune de Loire-les-Marais qui va recruter une personne polyvalente à mi-temps. Au vu des travaux en cours et prévus dans les prochains mois, madame la Maire propose de recruter cette personne à mi-temps.

Les chantiers à venir :

- Logement Rue des Forgerons
- Chantier d'électricité
- Salle des vieilles archives à rénover
- Wc publics
- Cabane des jardins partagés
- Travaux dans les logements communaux.

L'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période de douze mois, renouvellement compris.

Il est proposé de créer l'emploi non-permanent suivant sur le grade d'adjoint technique territorial échelon 10 :

- Ouverture d'un contrat saisonnier du 25/09/2023 au 28/01/2024 à temps non-complet 17.5/35 pour un poste d'agent technique polyvalent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (16 voix pour) :

- De créer l'emploi non-permanent détaillé ci-dessus
- Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023

DIVERS :

Départ de M. PERRINAUD à 21h14

Madame Patricia FRANCOIS présente :

Contrat de fourniture de gaz et entretien des chaudières

Jusqu'à-là, la maintenance des installations ainsi que la fourniture de gaz étaient assurées par l'entreprise Missenard qui ne donne plus satisfaction. Une lettre de préavis

a été envoyée fin août et une négociation avec l'entreprise Hervé Thermique est en cours.

Boues d'épandage de la step suite a l'extension

Des boues ont été analysées et de l'épandage sur des parcelles agricoles à Breuil-Magné a été réalisé.

Rendez-vous avec le Boulanger

Un point a été fait sur son activité et ses loyers. La question de la viabilité de son commerce a été évoquée. Il est à la recherche d'un repreneur et accepte que la Mairie prospecte pour lui.

Départ de M. CHATREFOUX à 21h25

Zone bleue des Caneteries

Elle n'est pas encore mise en service car l'entreprise doit finir l'installation et notamment mettre des panneaux. Le stationnement sera limité à 1h30 de 8h00 à 20h00

Horaires de Mairie

Les tâches administratives sont de plus en plus exigeantes et chronophages. Madame la Maire propose de réduire les plages horaires de l'ouverture de la Mairie. Le Conseil Municipal pense qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'ouvrir la journée complète. Il est envisagé de fermer les matinées tout en maintenant la possibilité d'être reçu sur rendez-vous.

Plantations d'automne

Madame la Maire demande à la commission environnement de prévoir les plantations pour combler la haie du chemin piéton Rue du stade, sur le talus du city stade et le long des habitations sur la nouvelle parcelle communale dans le prolongement du parc de Gauput.

Logements communaux

2 logements communaux se libèrent : le logement PMR, place des Caneteries et le gîte, Rue du Stade. Les élus valident le relogement de la famille ukrainienne dans le gîte et l'installation d'un agent des services techniques dans le logement PMR.

Bilan de la rentrée scolaire

222 élèves sont accueillis pour cette rentrée 2023-2024. Il y a eu 2 départs chez les enseignants et l'agrément du service civique a été renouvelé et validé. La réunion de rentrée destinée aux familles pour présenter les services périscolaires a eu lieu vendredi 8 septembre. L'ouverture d'une 3^{ème} ligne de Pédibus est à l'étude pour les quartiers des Varennes et des Frênes. Les accompagnateurs bénévoles peuvent se faire connaître en Mairie.

Manifestations à venir

22 septembre 2023 à 18h30 : Parc de Gauput Les Allumés du Parc

22 septembre 2023 à 20h30 : Le Festival des Aventuriers dans la Salle Culturelle

07 octobre 2023 à 20h30 : Dubotéât – « l'Atelier » invité par Les Baladins et la Commune.

10 octobre 2023 à 15h00 : Spectacle « Mémoires de l'Olympia » offert aux aînés de plus de 65 ans en partenariat avec le conseil départemental

13/14 octobre 2023 : Théâtre de la Coupe d'Or dans la Salle Culturelle- « Time to tell »

Les 2 premiers week-end de décembre 2023 : 2 week-ends avec les Baladins pour « les théâtrales »

Les 08 et 09 décembre 2023 : Téléthon

16 décembre 2023 à 18h00 : Chants de Noël avec la chorale « Col Canto »

Antenne relais

Depuis le jeudi 31 aout dernier, l'antenne Free est visible sur une parcelle privée de la zone artisanale. Madame la maire fait la lecture du mail que le propriétaire lui a adressé. Elle ne donnera pas de suite au message d'intimidation qu'elle a reçu suite à l'article paru dans le dernier Breuil-Mag. Elle précise que l'anonymat de l'entreprise a toujours été respecté jusqu'à ce que l'antenne soit visible et que le lieu d'implantation devienne public.

Tri des biodéchets

Des composteurs collectifs seront installés en novembre prochain à deux endroits de la commune. La CARO déploiera ces deux équipements pour les logements qui n'ont pas de jardin et pour le restaurant scolaire. A partir de janvier 2024, chaque foyer devra être équipé de composteur pour les biodéchets car la fréquence de ramassage des ordures ménagères sera limitée. Une campagne d'information sera délivrée par l'agglomération d'ici la fin de l'année.

Information du CRER

Madame la Maire fait la lecture d'un courrier du CRER à propos d'un Appel à Manifestation d'Intérêt du Centre Régional des Energies Renouvelables afin de mettre en place des toitures photovoltaïques citoyennes. Messieurs Gay et Yon proposent de s'occuper de ce dossier.

Décès

Lecture de la carte de remerciements de la famille Villotte pour le décès de Monsieur Jean-Pierre Villotte survenu le 4 aout dernier.

Annonce des décès de Monsieur Yannick Revol, le 5 aout 2023,

De Monsieur Jean-Paul Gay, le 27 aout 2023

De Madame Marcelle Courivaud, le 14 septembre 2023.

Tour de table

Brigitte SINTES

Informe qu'une réunion est prévue avec Rochefort Habitat Océan, lundi 18 septembre, afin d'avancer sur le dossier des hébergements seniors.

Une autre réunion a eu lieu le 13 septembre afin d'organiser le téléthon qui aura lieu le week-end du 10 décembre. Des bénévoles et les associations de la commune étaient présents. Les échanges ont été riches et beaucoup d'idées d'animations sont ressorties. Une prochaine réunion sera programmée pour un petit groupe afin d'organiser ce week-end de solidarité.

Brigitte DROUARD

Fait part de plaintes d'administrés au sujet du non-respect des arrêtés municipaux et des trop nombreuses nuisances sonores en dehors des créneaux autorisés, surtout le dimanche et jour férié.

Cyril GAY

Précise que les abris de jardin dans le jardin d'un logement communal et dans les jardins partagés ont été montés par les agents communaux.

Jacques BLANCHARD

Informe qu'on peut signaler les arbres remarquables sur la commune via l'association environnement 17.

Monique RODHES

Demande que le jardin de la maison des associations soit tondu pour le prochain rendez-vous des P'tites Grenouilles.

Joanick BARRAUD

Informe que les travaux de la rue des Vieux Fours sont en cours de réalisation et que la partie entre les vieux fours et la rue du Grand Logis passera en sens unique car les voitures ne pourront plus se croiser suite à la création du cheminement piéton pour le pédibus.

Christophe GENEAU

Signale que l'éclairage public n'est toujours pas bien programmé. Monsieur Barraud s'est rapproché du SDEER, une nouvelle fois, qui après l'excuse des horloges vétustes et la rupture de stock en début d'année n'a toujours pas résolu le problème. Le syndicat fait le nécessaire auprès d'ALLEZ afin de programmer une intervention rapide et de changer les horloges défectueuses.

Séance levée à 22H39

BARRAUD Joanick	BEAUFRETON Christina	BLANCHARD Jacques
CARMONA Benoît Pouvoir Monique RODHES	CHATREFOUX Philippe	COUTURE Dominique
DELHOMMEAU Nathalie	DESTRUEL Myriam	DROUARD Brigitte
FRANCOIS Patricia	GAY Cyril	GENEAU Christophe
NOBILI Josette	PERRINAUD Michel	RODHES Monique
SINTES Brigitte	TALUT Delphine	YON Laurent

2023-56 DELIBERATION MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

2023-57 DELIBERATION VENTE DE PARCELLES COMMUNALES

2023-58 DELIBERATION MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC

2023-59 DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION SPECTACLE COL CANTO

2023-60 DELIBERATION EMPLOI NON PERMANENT